

CANTON DE VAUD  
COMMUNE DE SAVIGNY

**Addenda au Plan d'extension partiel  
« La Branche » du 8 mars 1974**



**Situation 1 : 1'000  
et règlement**

Savigny, le 15 avril 2013

Dossier présenté par  
**R. JOURDAN SA**, ing.-géomètre officiel, Rte de Mollie-Margot 1, 1073 SAVIGNY  
Tél. : +4121 9463063 - E-mail : [info@jourdansa.ch](mailto:info@jourdansa.ch)

Approuvé par la Municipalité de Savigny  
dans sa séance du .....

Soumis à l'enquête publique  
du ..... au .....

Le Syndic :  
J.-Ph. Thuillard

La Secrétaire :  
I. Sahli

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :  
J.-Ph. Thuillard

La Secrétaire :  
I. Sahli

Adopté par le Conseil communal de Savigny  
dans sa séance du .....

Approuvé préalablement par le Département  
compétent.

La Présidente :

La Secrétaire :

Lausanne, le

La Cheffe du Département:

Mis en vigueur le :

**RÈGLEMENT**

*Article 1*

*Le règlement du Plan d'extension partiel « La Branche » mis en vigueur le 8 mars 1974 est modifié  
comme suit à l'intérieur du périmètre de l'addenda défini sur le plan.*

**Chapitre IV : Zone atelier**

*Article 11*

Cette zone est destinée à la construction d'ateliers dépendants du Centre de pédagogie curative de l'Association La Branche.

Les activités et constructions prévus dans cette zone comprennent la garde d'animaux.

*Article 11a*

Les constructions seront réalisées de manière groupée afin de garantir un tout cohérent et une utilisation mesurée du sol.

*Article 14*

La surface construite ne peut excéder  $\frac{1}{3}$  de la surface de la zone atelier.

*Article 16*

La hauteur au faite est de 11.00 m au maximum.

*Article 17*

La couleur et l'aspect des toitures seront en adéquation avec les toitures existantes.

La pente sera comprise entre 15° et 30° (26 % et 56 %).

*Article 2*

*Dès son entrée en vigueur, le présent addenda du plan d'affectation partiel « La Branche » et son règlement abrogent toutes dispositions contraires décidées antérieurement. La date de mise en vigueur figure sur la page titre du présent document.*

**LEGENDE**

**Projet**

-  Périmètre addenda au PEP « La Branche »
-  Zone d'ateliers

**Zone du PEP « La Branche » du 8 mars 1974, à titre indicatif**

-  Périmètre PEP « La Branche »
-  Zone de construction La Branche
-  Zone de verdure
-  Zone agricole

**SITUATION**

Coordonnées moyennes: 546'560/155'930

